



## Voyager en Chine avec un récipissé APS de 3 mois

Par **orjouenn**, le **29/10/2014** à **16:19**

Bonjour,

Je suis de nationalité tunisienne et j'ai eu mon APS avec un récipissé de 3 mois renouvelable. A la délivrance de mon récipissé, on m'a prévenu de la restriction de quitter le territoire Français sous réserve d'avoir un Visa de retour et on m'a confisqué mon ancien titre de séjour Etudiant

Ma question est la suivante: Est-ce que pourrai voyager en Chine avec mon récipissé d'APS de trois mois?

Si oui puis-je avoir un justificatif administratif ?

Merci